

INTRODUCTION

Le porter de femme, ou de son nom finnois Eukonkanto, est un sport se pratiquant en équipes de deux personnes, un homme et une femme, le premier devant porter la seconde le plus rapidement possible à travers un parcours d'obstacles. La discipline a été fondée en 1992 à Sonkajärvi en Finlande. Les prochains championnats du monde de porter d'épouse auront lieu à Sonkajärvi, les 5 et 6 juillet 2024.

Règlement de l'Eukonkanto Ôssellois du samedi 4 mai 2024

À l'origine, les compétitions se déroulaient sur une piste caillouteuse parsemée de haies. Le sable a remplacé les pierres et certaines portions sont constituées de bassins remplis d'eau. Pour cette édition française, le parcours s'effectuera sur une piste engazonnée. Les règles suivantes ont été adoptées par le Comité local de compétition :

- Il y aura plusieurs catégories, elles ne prennent en compte ni le poids, ni l'âge (cependant chaque personne sera pesée avant la course) :
 - Catégorie Homme / Femme
 - Catégorie Femme / Femme
 - Catégorie Homme / Homme
- Possibilité pour 1 personne de participer à 2 catégories, 1 seule fois dans chaque catégorie ;
- Possibilité d'échanger les rôles porteur(se) / porté(e) pendant la course ;
- la piste a une longueur de 150 mètres environ ;
- la piste comporte deux obstacles secs et un obstacle aquatique ;
- **les participants doivent être majeurs** ;
- le poids minimal de la personne portée est de 49 kg ; si la personne portée n'atteint pas ce poids, elle sera lestée en conséquence ;
- tous les participants doivent porter un casque ;
- les départs sont donnés 1 équipe à la fois ;
- Toutes les méthodes de porter sont autorisées :
 - Porter sur le dos ;
 - Porter du pompier ;
 - Porter à l'estonienne ;
 - Porter type mariée ;
- des prix spéciaux seront attribués comme suit :
 - Au meilleur chrono de chaque catégorie :
 - au couple le plus remarqué des 3 catégories ;
 - au meilleur costume ;
 - au porteur le plus fort, c'est à dire ayant un rapport portée/porteur le plus grand, c'est-à-dire encore le plus faible écart de poids entre les 2 coéquipiers.

Aucune réclamation ne sera retenue sur la désignation des vainqueurs. Les décisions des organisateurs seront argumentées et irrévocables.

Cette animation reste avant tout festive. Le respect et le fairplay sont de rigueur.

La participation à l'épreuve est de **10€ par équipe**. L'inscription est obligatoire sur le site : <https://www.loeuilly-canoekayak.com/> ou sur place jusqu'à 12h (dans la limite des places disponibles). **Chaque participant et ayant droit déclare être assuré en responsabilité civile et à titre personnel en couverture corporelle (mutuelle, prévoyance, etc...).**